

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2017-2018)
LE 12 SEPTEMBRE 2017**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de monsieur Jérôme Savoie, représentant de l'Association des professeurs de Lignery (APL).

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 SEPTEMBRE À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (5)
Margot Pagé (9)
Sophia Plante, représentante du comité de parents
Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Tommy Gaulin, représentant EHDAA
Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale
MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

ABSENCES :

M^{me} Claudine Caron-Lavigueur (2)
M. Martin Viau (3)

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-3692-09-17

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 Liste des comptes – Validation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Aménagement du 4^e étage à l'école Saint-Viateur - Clotilde-Raymond, édifice Saint-Viateur. Appel d'offres 17-AOP-006-81719C.

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017.

C.E.-3693-09-17

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017 soit adopté avec la modification proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

Rien à signaler.

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Rien à signaler.

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.01 LISTE DES COMPTES – Validation

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 29 juillet 2017.

C.E.-3694-09-17

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 AMÉNAGEMENT DU 4^E ÉTAGE À L'ÉCOLE SAINT-VIATEUR - CLOTILDE-RAYMOND, ÉDIFICE SAINT-VIATEUR – APPEL D'OFFRES 17-AOP-006-81719C.

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'aménagement du 4^e étage de l'école Saint-Viateur – Clotilde-Raymond, édifice Saint-Viateur, à Athena Construction Inc., de Dunham, pour un montant forfaitaire de trois cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars et soixante-neuf cents (393 998.69 \$) avant les taxes et de quatre cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (452 999.99 \$) taxes incluses, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 1^{er} septembre 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Rien à signaler.

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Rien à signaler.

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Rien à signaler.

C.E.-3695-09-17

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 03,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\2017-2018\2. 12 septembre 2017 - 1322.doc